

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### ARCHITECTURE – QUALITÉ D'USAGE

#### Réf. AR01001 **ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ** MAÎTRISER ET APPLIQUER LES DERNIÈRES RÉFORMES

#### **PUBLIC :**

Architectes, ingénieurs ou toute personne souhaitant maîtriser les principales réglementations relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.

#### **PRÉ-REQUIS :**

Avoir de bonnes connaissances en architecture et/ou construction.

#### **OBJECTIFS :**

La formation ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ a pour objectifs de maîtriser et appliquer l'aspect réglementaire de l'accessibilité des handicapés.

#### **DURÉE :**

2 jours.

#### **MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

Formation dispensée par un formateur architecte spécialisé dans les problématiques de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et dans la mise en application de la réglementation.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

#### **LIEU DE FORMATION :**

En stage ou en intra.

#### **EFFECTIF :**

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 14/10/20 Dernière mise à jour 14/10/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur l'**ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise en urbanisme. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

*Partout en France* : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

#### CONTENU

##### Introduction

##### Généralités

- Sensibilisation sur la problématique de l'accessibilité des handicapés (types de handicaps, les démarches administratives, l'évolution de la réglementation...).

##### Présentation des textes de référence, rappel des notions réglementaires

##### Loi du 11 février 2005

##### Décrets

- 17 mai 2006 modifie le 11 sept. 2007 relatif aux ERP, BHC, MI neufs.
- 14 mars 2014 relatif aux logements à occupation temporaire.
- 5 novembre 2014 relatif aux Ad'AP des ERP et IOP, BHC et MI neufs.

##### Arrêtés

- 1 août 2006 modifie le 30 nov. 2007 relatif aux ERP, BHC, MI neufs.
- 11 septembre 2007 : dossier de travaux.
- 22 mars 2007 modifie le 3 décembre 2007 : attestations.
- 14 mars 2014 relatif aux logements à occupation temporaire.
- 24 décembre 2015 BHC MI neufs.
- 8 décembre 2014 : ERP, IOP existants.
- 11 mai 2016 contrôles et sanctions applicables aux ADAP.
- 28 mars 2017 registre accessibilité.

##### Mise en situation avec le handicap

- Rendez-vous compte de leurs problématiques (essai de fauteuil roulant, yeux masqués, lucarne malvoyant...).

##### La chaîne de déplacement (cadre bâti, voirie, transports...)

##### Le cadre bâti neuf et existant (ERP, BHC, MI)

##### La voirie, les transports, le travail

##### Les réponses techniques aux problèmes posés par la réglementation et les sanctions

##### Rédaction de notices, d'attestations, dossiers AT

##### Diagnostic accessibilité handicapé

##### Étude de cas pratiques, analyse de dossiers en cours

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### ARCHITECTURE – QUALITÉ D'USAGE

Réf. AR01001 **ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ**  
MAÎTRISER ET APPLIQUER LES DERNIÈRES RÉFORMES

#### **PUBLIC :**

Architectes, ingénieurs ou toute personne souhaitant maîtriser les principales réglementations relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.

#### **PRÉ- REQUIS :**

Avoir de bonnes connaissances en architecture et/ou construction.

#### **OBJECTIFS :**

La formation ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ a pour objectifs de maîtriser et appliquer l'aspect réglementaire de l'accessibilité des handicapés.

#### **DURÉE :**

2 jours.

#### **MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :**

Formation dispensée par un formateur architecte spécialisé dans les problématiques de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et dans la mise en application de la réglementation.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

#### **LIEU DE FORMATION :**

En stage ou en intra.

#### **EFFECTIF :**

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 14/10/20 Dernière mise à jour 14/10/20 Version : 1

#### SUITE CONTENU

##### Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.